

**Sylvain EXCOFFON, « Les chartreuses et les évêques dans les Alpes du Nord (XII<sup>e</sup> et début du XIII<sup>e</sup> siècle) », dans Noëlle DEFLOU-LECA et François DEMOTZ (dir.), *Établissements monastiques et canoniaux dans les Alpes du nord, v<sup>e</sup> – xv<sup>e</sup> siècle. Actes du colloque international du Château de Ripaille, 5-6 novembre 2015*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (art & société), 2020, p. 163-182.**

Post-publication du 04/09/2021.

[N.B. :

- Les notes, qui se trouvent en fin d'étude dans la publication des P.U.R., ont été ici reportées en bas de page pour plus de lisibilité. Le numéro de la page où se trouve la note dans l'édition des P.U.R. est indiqué entre crochets en début de note.
- La note 7 bis, abrégée par l'édition sous forme de trois références entre parenthèses, a été ici rétablie, ce qui permet de comprendre les références. Un rajout entre crochets a été fait dans la n. 25, écourtée à la publication.
- Une approximation dans la rédaction en p. 170 a été signalée en fin de n. 35.
- Une erreur de ma part (« Meyriat » au lieu d'« Arvières ») a été corrigée en p. 171 et en note 41.
- Enfin les abréviations des références bibliographiques avec leurs correspondances non abrégées (qui se trouvent dans le volume édité, regroupées avec les références bibliographiques des autres études, aux pages 303-338), ont été ajoutées en fin de ce fichier.

S.E.]

Dans l'une de ses premières publications Bernard Bligny écrivait : « l'usage s'établit de réserver certains diocèses, soit à des Chartreux, soit à des Cisterciens, les autres allant plutôt aux Bénédictins ou aux Chanoines réguliers » et ajoutait, à propos des évêchés de Grenoble et Belley, qu'ils « devinrent de véritables "fiefs" cartusiens » (Bligny, 1951-1952, p. 286). Cette présentation, qui prévaut encore aujourd'hui dans de nombreuses études, notamment à propos des chartreux, est le reflet d'une longue tradition.

Les listes de sièges épiscopaux attribués par l'historiographie aux chartreux sont en effet principalement tributaires de travaux d'historiens du XVII<sup>e</sup> siècle, notamment ceux du chartreux Nicolas Molin, auteur d'une *Historia cartusiana* en 1638 et du feuillant Charles-Joseph Morozzo, dont le « Théâtre chronologique du saint ordre cartusien », imprimé en 1681 et assez largement diffusé, comporte un petit chapitre spécialement consacré aux chartreux qui ont, selon lui, assumé la charge épiscopale (Morotius, 1681)<sup>1</sup>. Assumant partiellement cet héritage, le grand historien chartreux Charles Le Couteulx, dans ses *Annales ordinis cartusiensis* (rédigées de 1686 à 1694 et demeurées manuscrites jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle), contribua à propager cette conception généreuse quant aux évêques issus de l'ordre cartusien<sup>2</sup>.

L'ensemble fut en général repris dans

les différents volumes de la *Gallia christiana*. Il ne paraît donc pas inutile de confronter cette tradition à l'examen des sources et d'établir de la manière la plus certaine quels furent les chartreux devenus évêques dans l'aire de la première diffusion de l'ordre, les Alpes du nord, jusqu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Au-delà en effet de 1213, date du décès d'Étienne de Die, « on n'a pas trouvé d'évêque qui soit de l'ordre cartusien jusqu'en 1404, quand le prieur de la maison près de Bologne fut fait évêque de Bologne puis cardinal », selon la chronique *Quoniam*, chronique de la Chartreuse et de l'ordre<sup>3</sup>. L'examen ici présenté envisage les différents diocèses des Alpes du nord où des chartreux devinrent évêques<sup>4</sup> (**fig. 1**).

1. [p. 177] C.J. MOROZZO présente une liste des chartreux devenus cardinaux, patriarches, archevêques et évêques qui ne recense pas moins de cinquante-six prélats chartreux jusqu'en 1500 (*Theatrum chronologicum sacri ordinis cartusiensis*, 1681).

2. [p. 177] *Annales Ordinis Cartusiensis*, 1887-1891. Sur l'historiographie de l'ordre au XVII<sup>e</sup> siècle, voir *Histoire et mémoire chez les chartreux, XII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, 2017.

3. [p. 177] *Ab hoc enim tempore non reperitur aliquis episcopus fuisse de Ordine cartusiensi usque ad annum millesimum quadringentesimum quartum, quando prior domus Cartusiae juxta Bononiam factus fuit episcopus Bononiensis*, [...], chronique *Quoniam* (variante liégeoise du XV<sup>e</sup> siècle) dans *Brevis historia Ordinis carthusiensis anonymo*, 1779, p. 176-177. Le prieur de la chartreuse de Bologne, Nicolas Albergati, n'accède à l'évêché de Bologne qu'en 1417.

4. [p. 177] Sont envisagés ici les provinces de Lyon, Vienne et Besançon, ainsi que les diocèses de Gap et Forcalquier.

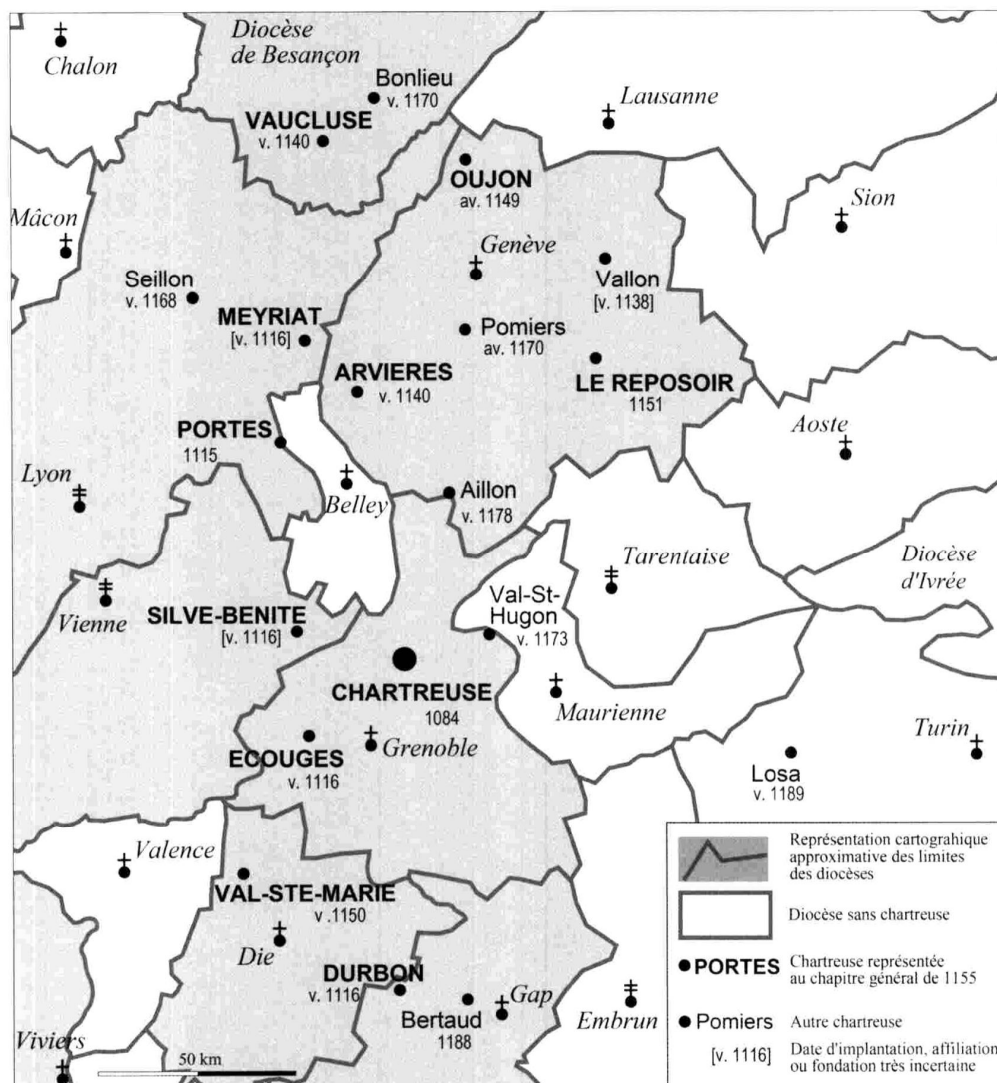


Fig. 1. Chartreuses et diocèses en 1200 (dans l'espace considéré).

## GRENOBLE

Le lien entre le siège diocésain et les frères de la Chartreuse est très fort dans la mesure où Hugues I<sup>er</sup> guide Bruno et ses frères jusqu'au lieu où s'établit leur ermitage ou *cella*, vit avec eux à certains moments avant le départ de Bruno, confirme les premières donations qui leur sont faites. À la fin de sa vie, sans doute dès avant octobre 1131, il était aidé dans l'exercice de sa charge par un moine chartreux, également dénommé Hugues, qu'il consacre évêque avant son décès, le 1<sup>er</sup> avril 1132<sup>5</sup>. Successeur du saint évêque Hugues I<sup>er</sup>, Hugues II est issu de la Chartreuse (Lettre de Guigues à Innocent II : *PL*, t. 153, col. 763-A). Il demeure évêque jusqu'en 1147, année où il devient archevêque de Vienne<sup>6</sup>.

5. [p. 177] Sur la transition de Hugues I<sup>er</sup> au chartreux Hugues II, voir la lettre du prieur de la Chartreuse Guigues au pape Innocent II en ouverture de la *Vita sancti Hugonis Gratianopolirani episcopi* (*PL*, t. 153, col. 763-A), la *Vita* elle-même (*ibid.*, col. 784-A) et la lettre écrite par les frères de la Chartreuse au pape Innocent II lors du concile de Reims (octobre 1131), par laquelle ils font savoir que l'évêque Hugues I<sup>er</sup>, atteint par la maladie et la vieillesse, est déjà inapte à gouverner son diocèse (*Lettres des premiers chartreux*, lettre n° 3, ici p. 166-167).

6. [p. 177] *Archiepiscopus Viennensis effectus anno 1147* : cf. *Series episcoporum Viennensium*, p. 815. Le mode d'accès au siège est inconnu. Son prédécesseur Humbert I<sup>er</sup> est décédé le 26 juin : voir *Necrologium prioratus sancti Roberti Cornilionis*, vol. II, p. 29, n° 177 et n. 14 p. 30.

Il intervient régulièrement dans les affaires de son ancienne maison: vers 1136, sans doute après la mort du prieur Guigues I<sup>er</sup> (27 juillet 1136), il enjoint qu'Antelme de Chignin, alors novice à Portes, vienne compléter les maigres effectifs de la Chartreuse ; en 1140-1141 il assiste au premier chapitre général (réuni par le même Antelme devenu prieur), où il est traité de « frère et père »; il a peut-être aussi contribué à la défense des possessions de l'établissement (*Vie de saint Antelme*, 1978, chap. 4, p. 5).

De 1147 à 1150, le titulaire du siège cathédral est inconnu. Peut-être était-ce dès 1147 Noël, à propos duquel éclate une querelle avant 1151. L'affaire n'est connue qu'à travers quelques allusions, notamment celles contenues dans deux lettres de Bernard de Clairvaux et une lettre de Pierre le Vénérable, qui ne permettent pas de déterminer les raisons précises de l'opposition à Noël (*Sancti Bernardi Opera*, 1977, n° 250, p. 146 [lettre au prieur de Portes], n° 270, p. 179-180 [lettre à Eugène III] ; *The Letters of Peter the Venerable*, 1967, n° 158, p. 378-379 [lettre à Eugène III]). Compte tenu de la lettre adressée par Bernard de Clairvaux au prieur de Portes, il paraît acquis que Noël est un moine de cette chartreuse. Il est élu évêque de Grenoble mais des moines chartreux s'opposent à cette élection. Dans une étude critique et convaincante, Beate Schilling s'est livrée à une nouvelle analyse de ce dossier ; elle montre que l'opposition venait probablement d'abord de l'intérieur même du couvent de la Chartreuse, une partie des moines désapprouvant l'élection de Noël et recourant au pape, attitude qui serait à l'origine de la démission du prieur Antelme en 1151 (Schilling, 2012, p. 37-39 ; *Annales Ordinis Cartusiensis...*, 1999, art. n° XII, p. 29)<sup>[7bis]</sup>. Sans doute Noël ne fut-il pas consacré, si l'on en juge par son absence d'une liste épiscopale établie, il est vrai tardivement, au XIV<sup>e</sup> siècle (*Cartulaires de l'église de Grenoble*, n° 31, p. 107 et pour la datation de cette liste, p. VIII). En outre, comme le révèle la lettre de Pierre le Vénérable, cette élection a clivé les chartreuses en deux ensembles : la Chartreuse, les Écouges et Durbon d'un côté, qui critiquèrent le choix de Noël ; Portes, Meyriat, la Sylve-Bénite et Arvières de l'autre, qui s'abstinrent d'intervenir, lui accordant ainsi un implicite soutien (*The Letters of Peter the Venerable*, n° 158, p. 378-379 ; Schilling, 2012, p. 40). Au-delà des divergences d'appréciation qui ont pu se faire jour quant à la personnalité de l'élu (Bernard de Clairvaux évoque des reproches envers son ambition et son jeune âge) et peut-être des réticences quant à son extraction extra-diocésaine, l'affaire montre aussi que les rapports entre le pouvoir épiscopal et des chartreuses désormais structurées en ordre ne laissent personne indifférent.

À Noël succéda, dans des conditions indéterminées, Othmar, mentionné dans la liste d'évêques établie au XIV<sup>e</sup> siècle. Il serait en charge brièvement, en 1150-1151 ; Charles Le Couteux conjecture qu'il est issu de la famille de Sassenage, qu'il fut auparavant l'un des chanoines d'Hugues I<sup>er</sup> et de surcroît ancien moine de la Chartreuse. Aucune source ne permet cependant de corroborer cette conjonction d'identités<sup>8</sup>.

Dès 1151 est mentionné comme évêque *Gaufredus*, traditionnellement dénommé Geoffroy dans les écrits en langue française (*Cartulaires de l'église*

7. [p. 178] Actes du premier chapitre général en 1140 ou 1141 : *Capitulum generale sancti Antelmi primum*, 1970, p. 121. Pour le rôle d'Hugues II vis-à-vis de la Chartreuse, cf. EXCOFFON, 2015, p. 204-207.

[7 bis. Note originelle : SCHILLING B., « Schisme dans l'ordre naissant des chartreux », dans *Schismes, dissidences, oppositions. La France et le Saint-Siège avant Boniface VIII*, dir. B. BARBICHE, R. GROBE, Paris, 2012 (Études et documents pour une *Gallia Pontificia*, 7), p. 31-48, ici p. 37-39. Dans le même sens mais sans réflexion justificative : *Annales Ordinis Cartusiensis...*, *op. cit.*, vol. II, p. 109 et COWDREY H.E.J., « The Carthusians and their contemporary world: the evidence of twelfth-century bishops' *Vitae* », dans ID., *Crusades and latin monasticism, 11<sup>th</sup> - 12<sup>th</sup> Centuries*, Ashgate, Variorum, 1999, art. n° XII, p. 26-43, ici p. 29.]

8. [p. 178] *Annales...*, *op. cit.*, vol. II, p. 116. Un Othmar de Sassenage est cité comme témoin dans l'une des chartes éditées dans les *Cartulaires de l'église de Grenoble*, cartulaire B, n° 100,

p. 159. Un Othmar, souvent qualifié de *magister*, apparaît aussi régulièrement comme chanoine de la cathédrale (*ibid.*, *passim*). Un défunt nommé Othmar, mentionné au nécrologe de la Chartreuse, est connu par ailleurs mais il s'agit d'un convers : *Le nécrologe primitif de la Grande Chartreuse*, n° 88, p. 72 et n. 3.

*cathédrale*, n° 123, p. 245). Selon Charles Le Couteulx, Geoffroy venait aussi de la Chartreuse (*Annales Ordinis Cartusiensis*, vol. II, p. 124, 150, 224, 270). Il n'existe cependant aucune source qui permette d'attester son appartenance à l'ordre cartusien. De plus, à la différence de son prédécesseur Hugues II, il n'assiste pas au chapitre général de l'ordre réuni en 1155, auquel il adresse une lettre dépourvue de toute marque de fraternité envers les chartreux<sup>9</sup>. Par la suite, dans la lutte qui oppose Frédéric Barberousse et Alexandre III à partir de 1159, il opte pour le parti impérial, comme en témoigne peut-être son enrôlement, en tant que suffragant de l'archevêque de Vienne, dans l'une des listes d'adhérents au concile impérial de Pavie en 1160 et, plus certainement, sa présence auprès de Frédéric I<sup>er</sup>, à Lodi en juin 1161 où, « fidèle et prince », il reçoit la protection de l'empereur et les *regalia* pour son église, de même qu'en septembre 1162 à Saint-Jean de Losne, où il assiste à la remise de privilèges par le même empereur à l'évêque de Genève<sup>10</sup>. Une formule de l'abbé de Clairvaux Fastrade (ou Fastrède), lui-même militant en faveur d'Alexandre III, montre que les rapports de Geoffroy aux chartreux ne furent sans doute pas altérés dès le schisme déclenché et que, sans être des leurs, il leur était pourtant très proche, il était « leur » évêque ; l'abbé cistercien écrit en effet, avant 1162 : « Certains de ceux qui prêtèrent main-forte à Octavien [Victor IV] sont revenus [du côté d'Alexandre III]. De ce fait nous avons nous-même entendu les chartreux en faveur de leur évêque de Grenoble, pour que notre intervention puisse le faire revenir en grâce<sup>11</sup>. » Cette intervention n'eut sans doute pas l'effet escompté et les frères de la Chartreuse prirent leurs distances avec Geoffroy puisque, comme il a déjà été souvent remarqué, il est très certainement l'évêque « schismatique » contre lequel ils appellent tardivement à l'aide le roi Louis VII, en 1165<sup>12</sup>.

9. [p. 178] Lettre de Geoffroy au chapitre général : cf. *Capitulum generale Basilii primum*, HOGG, 1970, p. 128-129.
10. [p. 178] Concile de Pavie: cf. *MGH, Legum sectio IV, Acta publica regum et imperatorum*, éd. L. WEILAND, t. 0, Hanovre, 1893, p. 270, liste « G. Fr. ». Protection par Frédéric I<sup>er</sup> de l'église de Grenoble dirigée par Geoffroy (juin 1161) : *MGH, Diplomata regum et imperatorum*, éd. H. APPELT, t. X, Hanovre, 1879, *Friderici I. diplomata*, t. II, n° 332, p. 160-161. Protection pour l'église de Genève (7 sept. 1162): *ibid.*, n° 388, p. 257-259, ici p. 259.
11. [p. 178] *Quidam ex eis, qui manus dederant Octaviano, revertuntur. Unde et nos ipsi Cartusienses accepimus pro episcopo suo Gratianopolitano, ut nostro interventu possit redire in gratiam.* (*Sacrorum conciliorum nova*, 1776, col. 1157). Fastrède écrit à l'évêque de Vérone après le concile réuni à Pavie par Frédéric I<sup>er</sup> (1160), il est abbé de Clairvaux jusqu'en 1162, où il est élu abbé de Cîteaux († 19 mai 1163). Sa proximité avec les chartreux se manifesta lors de cette élection, qu'il tenta de refuser en se réfugiant à la chartreuse du Val-Saint-Pierre : voir *Sancti Bernardi Vita prima*, col. 464.
12. [p. 178] *Gallia christiana*, t. XVI, *Instrumenta*, col. 89, n° 23. Sur l'identification de Geoffroy à l'évêque schismatique de la lettre, voir *Annales...*, vol. II, p. 270 ; BLIGNY, 1960, p. 311 et *Id.*, 1975, p. 45. Les chartreux fondent l'espoir que Louis VII intervienne pour faire cesser le soutien accordé à l'évêque schismatique par le parti du comte Raymond V de Toulouse, beau-père de Béatrice d'Albon.

Le concurrent de Geoffroy est très certainement Jean, qui est dans la première année de son épiscopat avant le début de l'année 1164 (où il préside les funérailles de la dauphine Marguerite de Bourgogne ; *Vita Margaritae Burgundiae Guigonis Delphini comitis Alboni conjugis*, dans *Veterum scriptorum...*, t. VI, col. 1211). Il est issu de la famille de Sassenage<sup>13</sup>. Après de Louis VII, les chartreux défendaient les qualités d'un évêque qui, consacré par Alexandre III lui-même, était contesté par l'évêque « schismatique », ce qui a sans doute contribué à forger la tradition d'une appartenance de Jean à l'ordre cartusien. Ainsi Charles Le Couteulx affirme-t-il, sans aucune référence, qu'il est issu de la chartreuse du Reposoir<sup>14</sup>. Un faisceau d'indications met cependant en lumière l'appartenance de l'évêque Jean, qui décède en 1220, à l'ordre de La Chaise-Dieu. En premier lieu le nécrologe du prieuré casadéen de Saint-Robert de Cornillon l'enregistre comme prieur ou vice-prieur de ce monastère<sup>15</sup>. De plus, dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, les historiens de La Chaise-Dieu l'identifient comme moine de cette abbaye ou de l'ordre, souvent documents à l'appui : François Gardon signale qu'il est inscrit au « terrier du cloître » de La Chaise-Dieu, Victor Tiolier le compte au nombre des hommes illustres de l'ordre, Claude Estiennot le repère dans un ancien nécrologe de La Chaise-Dieu (Gardon, 1911, p. 253 ; Tiolier v. 1652, f° 55 v° ; Estiennot, p. 417).

13. [p. 178] Frère du seigneur Guillaume de Sassenage dans une charte de 1193 : cf. *Cartulaire de Saint-Robert*, n° 13, p. 99.

14. [p. 178] *Annales...*, *op. cit.*, vol. II, p. 270. L'assertion a été reprise par BLIGNY, 1975, p. 45.

15. *Necrologium prioratus sancti Roberti Cornilionis*, p. 1 (sous le 4 janvier). Le millésime du décès, 1219 (1220 n. st.) est indiqué en suscription, d'une main postérieure à la main principale du nécrologe. Une déchirure de l'angle inférieur gauche du folio peut faire penser qu'il y avait une lacune dans la mention de l'obit avant le mot *prioris* (voir BnF, ms. lat. 5247, f° 70 v°), lacune qui pourrait être comblée par le mot *vice*. L'évêque porte en effet le titre de « vice-prieur » dans une charte de 1209 : cf. *Cartulaire de Saint-Robert*, n° 1, p. 1.

Enfin la requête qu'il adresse en 1203 aux chartreux d'Aillon en sorte qu'ils célèbrent pour lui après sa mort « tout ce qu'ils font pour un profès » (*quicquid pro professo faciunt*) paraît plus adéquate pour un étranger à l'ordre cartusien (*Cartulaire d'Aillon* n° 11, p. 404-405). Il aurait également pu être envisagé que le très long pontificat attribué à Jean (de 1163-1164 à 1220) ait correspondu à des évêchés successifs de deux évêques homonymes (dont l'un serait issu de l'ordre cartusien) mais, en l'état actuel de la recherche, très peu d'éléments permettent d'étayer une telle hypothèse.

À Jean succède brièvement Guillaume (1220-1221), qui fait part de ses dernières volontés devant le couvent de la Chartreuse, ce qui ne lui octroie pas pour autant la qualité de chartreux avant son accession à l'épiscopat<sup>16</sup>.

Deux éphémères évêques nommés Pierre, Pierre *Equa* et Pierre de Seyssins, occupent le reste de l'année 1221 : du premier on ne sait rien, du second il n'existe aucune indication qu'il ait été chartreux<sup>17</sup>. Après une vacance du siège épiscopal en 1222 vient Soffred, ancien abbé de Saint-Chaffre<sup>18</sup>. Il a parfois été écrit de son successeur Pierre (II ou III) qu'il venait de la chartreuse du Reposoir, sans qu'aucune source ne puisse le confirmer<sup>19</sup>. Les évêques suivants, à partir de 1250 avec l'évêque Falque, semblent suffisamment bien connus pour n'avoir pu être considérés comme chartreux.

Ce bref éclairage sur les évêques de Grenoble montre que seuls deux d'entre eux sont indubitablement chartreux, Hugues II, issu de la Chartreuse, et Noël, issu de Portes, qui ne fut pas consacré.

16. [p. 178] Guillaume est attesté comme évêque en 1220 et 1221. Acte en 1220 : cf. CHEVALIER, 1869, n° 5, p. 61-62. Garant d'une donation à la Chartreuse en 1221 : cf. *Annales...*, vol. III, p. 459-460. Dernières volontés, où la Chartreuse compte au nombre des légataires : *ibid.*, p. 460-461 (s. d., sous l'année 1221).
17. [p. 178] Petrus *Equa* est mentionné dans la liste épiscopale déjà citée. Pierre *de Saxino* est indiqué comme déjà décédé dans l'acte de 1221 par lequel le dauphin restitue la résidence épiscopale de Grenoble : cf. *Inventaire des archives des dauphins*, n° 4, p. 32.
18. [p. 178] Vacance du siège en 1222 attestée dans les *Statuta Jancelini* de la Chartreuse, rédigés la même année : cf. *The Statuta Jancelini 1222*, 2015, p. 12 (f° 102 r°). Soffred : cf. *Cartulaire de Saint-Chaffre*, n° 468, p. 211.
19. [p. 179] Pierre (III) est en charge dès avril 1236 : *Cartulaire d'Oulx*, n° 290, p. 304. Avec son chapitre, il fit en 1248 donation à la chartreuse du Reposoir d'une maison à Grenoble (*Annales ordinis cartusiensis...*, vol. IV, p. 135).

## BELLEY

C'est un diocèse sans chartreuse (fig. 1).

Un évêque est souvent considéré comme le premier chartreux à occuper l'évêché de Belley : il s'agit de Ponce (ou Pons), attesté comme évêque dès 1124, où il participe au concile de Vienne (Martène et Durand, 1717, t. IV, p. 136). La relation de la consécration de l'église de la maison inférieure de Portes (v. 1128) indique qu'il vient de l'ermitage de Meyriat, ce qui lui vaut sans doute d'être qualifié de « vénérable anachorète » dans un acte de donation aux chanoines de Saint-Ruf établis à Ordonnaz, en 1133<sup>20</sup>. L'épiscopat de Ponce ne peut cependant être mis au compte de la présence de chartreux sur les sièges cathédraux. En effet, le regroupement d'établissements autour d'usages communs est encore en gestation, ce dont témoigne la déclaration d'adoption par les frères de Portes de la « vie et institution » de leurs « pères ermites chartreux » (1129)<sup>21</sup>. Ponce assiste certes à cette déclaration et les *Consuetudines Cartusiae* ont sans doute été reçues à ce moment par le prieur de Meyriat (alors Milon) mais il n'a pas lui-même vécu à Meyriat dans un établissement affilié à la Chartreuse et, avant le premier chapitre général, en 1140 ou 1141, il n'y a pas d'institutions communes à ces prieurés suivant des usages communs<sup>22</sup>.

À Ponce succède, vraisemblablement sans solution de continuité, Berlion, qui reçut sans doute une lettre du prieur de Portes Bernard, mais que rien ne permet de compter au nombre des chartreux<sup>23</sup>.

20. [p. 179] *Pontio Bellicensi, de heremo Majorae vi assumpto* lors de la consécration de l'église inférieure de Portes : *La chronique « Quae in posterum » de Bernard d'Ambronay*, 1979, chap. 6, p. 46. Ordonnaz : cf. CHEVALIER, 1891, n° 19, p. 28 : l'acte est donné *sub venerabili anacorita Poncio Beliciensi episcopo*. Il fut assimilé par le cartulaire de Meyriat, aujourd'hui perdu et rédigé vers 1220 selon Charles Le Couteulx, à Ponce de Balmeto, pénitencier, maître et chanoine de l'église cathédrale de Lyon, considéré comme fondateur de cette chartreuse (*Annales*, vol. I, p. 213).
21. [p. 179] *Exemplo venerabilium patrum nostrorum heremitarum Cartusiensium quorum vitam institutionemque nobis ac successoribus nostris sequendam imitandamque suscepimus* : cf. *La chronique...*, n° XI, *Qui divina gratia vocante*, (datation mars ou avril 1129), p. 49.
22. [p. 179] Milon, prieur de Meyriat, récipiendaire des *Consuetudines Cartusiae* rédigées par Guigues, prieur de la Chartreuse : voir *Coutumes de Chartreuse*, 1984, p. 156. La date de cet envoi est fixée par l'éditeur en fonction de la déclaration des frères de Portes.
23. [p. 179] Berlion participe à divers actes vers 1134-1135 : *Petit cartulaire de Saint-Sulpice en Bugey*, 1884, n° 12, p. 17, *Cartulaire de Savigny*, n° 940, p. 507. Destinataire d'une lettre du prieur de Portes Bernard, aujourd'hui perdue : *Manuale solitariorum*, 1667, *Praefatio*, p. 20.



À Berlion aurait succédé un chartreux de Portes, Bernard *de Portis*, selon une tradition relayée par l'historien chartreux Charles Le Couteulx, sur la base d'une lettre en date de 1147, qu'il cite *in extenso* dans ses *Annales*. Cette lettre était connue par le travail de Pierre-François Chifflet et fut reprise dans l'œuvre de Marguerin de La Bigne puis dans le tome de la *Gallia christiana* réalisé par Bartholomé Hauréau (*Annales ordinis cartusiensis*, vol. II, p. 59. *Manuale solitariorum*, app. II, p. 52-53 ; *Maxima bibliotheca veterum patrum*, 1667, p. 1250, acte II ; *Gallia Christiana*, t. XV, *Instrumenta*, p. 309, n° 6). Toutes ces éditions affirment que la lettre provient des archives de Meyriat. Dans cette lettre, Bernard *de Portis* s'intitule prieur de Portes et s'adresse aux chartreux de Meyriat pour leur annoncer qu'il vient de recevoir, pour parfaire une donation de droits, un serment que l'un des donateurs à Meyriat avait promis de lui prêter lorsqu'il était encore évêque de Belley (*cum adhuc Bellicensis episcopus forem*). Cette lettre est cependant le seul acte à faire connaître que Bernard *de Portis* fut évêque de Belley puis prieur de Portes. La prise en compte de cette lettre impliquerait l'établissement de chronologies complexes pour les successions sur le siège épiscopal comme à la tête de Portes. En ce qui concerne la succession à l'évêché de Belley, dans la mesure où des évêques nommés Guillaume sont attestés sur le siège de Belley en 1141 et 1142 comme de 1146 à 1160, il faudrait, si la prestation de serment confirmatoire d'une donation antérieure n'a pas été différée pendant plus de six ans, envisager que l'épiscopat de Bernard *de Portis* ait pris place entre deux épiscopats d'un même évêque Guillaume ou de deux évêques tous deux nommés Guillaume. En ce qui concerne les priorats de Portes, dans la mesure où le premier prieur de Portes, également nommé Bernard (Bernard I ou « Bernard d'Ambronay »), est en place depuis la fondation en 1115 et appelle Antelme pour lui succéder à Portes (vraisemblablement en 1156-1157), il faudrait envisager que Bernard *de Portis* ait été prieur en 1147, entre deux priorats de Bernard I, comme l'a fait notamment dom Maurice Laporte dans son édition des lettres des premiers chartreux (*Lettres des premiers chartreux*, t. II, p. 21-23).

L'idée que Bernard *de Portis*, attesté comme moine en 1135, ait pu accéder à l'épiscopat de Belley, est peut-être apparue d'autant plus naturelle qu'il avait été destinataire de deux lettres de Bernard de Clairvaux et qu'il n'était pas inconcevable qu'il accède à un évêché, puisque le même Bernard de Clairvaux intervint par ailleurs auprès d'Innocent II pour déconseiller sa désignation à la tête d'un des évêchés de Lombardie<sup>24</sup>.

Or, comme l'avait déjà souligné le chanoine Marc Perroud, cet acte ne paraît pas digne de confiance (Perroud, 1930, p. 576). Tout d'abord il n'est pas rare que des actes provenant de Meyriat suscitent la suspicion : ainsi une narration concernant l'*Origo castri Maiorevi*, manifestement fausse, n'est connue que par une copie vidimée de l'archevêque de Lyon en 1213 ; de même l'acte de fondation (qui place celle-ci en 1116 et comporte une clause anachronique) comme le privilège décerné par Frédéric I<sup>er</sup> en 1157 ne sont connus que par des copies vidimées très postérieures<sup>25</sup>. De plus, il paraît curieux qu'aucun mémoire de cet épiscopat d'un chartreux de Portes n'ait été conservé à Portes même. Enfin,

24. [p. 179] Un moine Barnard *de Porta* qui lui est traditionnellement assimilé compte au nombre des témoins d'un acte de donation à Portes en 1135 : éd. dans *Vie de saint Antelme, op. cit.*, app. 8, acte I, p. 72-75, ici p. 75, l. 32. Lettres de Bernard de Clairvaux au moine Bernard *de Portis* en 1136 : cf. *PL*, t. CLXXXII, n° 153 et n° 154, col. 312-313 et l'édition critique dans *Sancti Bernardi opera, op. cit.*, t. VII, p. 362, pour la datation et son appartenance à Portes. Lettre à Innocent II à propos du même, v. 1136 (*PL*, t. CLXXXII, n° 155) et *Sancti Bernardi opera*, LVII, p. 362.

25. [p. 179] *Origo castri Maiorevi*, app. IV, p. 456-458 [Référence omise dans la publication : dans *Manuale solitariorum*, éd. citée, app. IV, p. 456-458]. Charte de fondation (par Guillaume, doyen de l'église de Lyon, qui atteste la donation faite par le chanoine Ponce de Balmey) : copie vidimée par l'official de Lyon en 1377 (AD Isère, B 4303), copie vidimée par le conseil de Savoie en 1442 (AD Ain, H 382), édition par GUICHENON S., 1650, « Preuves », p. 200. La concession de tout droit de propriété et seigneurie, haute et basse (*alti et bassi*), paraît étrange à cette date. Privilège de Frédéric I<sup>er</sup> confirmant un privilège de Conrad III : copie vidimée du conseil de Savoie en 1433, *Friderici I. Diplomata*, t. I, n° 192, p. 311-313. L'édition des MGH signale des interpolations concernant la description des limites et la concession de seigneurie. L'exposé est également curieux, qui attribue à un prieur *Nanthelmus* (qui ne peut être le prieur de la Chartreuse), la libéralité de Frédéric I<sup>er</sup>, qui agit *pro sincera charitate quam erga ordinem Cartusie habemus et pro fideli devotione quam nobis exhibuit Nanthelmus eiusdem venerabilis prior*. Par beaucoup d'aspects, cet acte, que S. Guichenon édita le premier mais qui fut délibérément ignoré par Charles Le Couteulx comme par la plupart des autres historiens des chartreuses, ne paraît donc pas digne de confiance.

comme on l'a vu, la prise en compte de cette lettre nécessiterait, pour ménager une place à l'épiscopat comme au priorat de Bernard *de Portis*, d'envisager des interruptions de l'épiscopat de Guillaume de Belley comme du priorat de Bernard de Portes ; dans le cas contraire des continuités doublement vraisemblables peuvent être établies, à l'évêché de Belley (avec un seul évêque nommé Guillaume, de 1141, au plus tard, à 1160, au plus tôt) comme à la tête de Portes (avec un seul prieur, Bernard I, de 1115 au début du priorat d'Antelme). Cette lettre, qui témoignerait de la présence d'un chartreux sur le siège de Belley, est donc très certainement fausse et ne peut être prise en compte pour l'établissement de la succession à l'évêché de Belley comme au priorat de Portes.

À la même époque, des actes datés, qui s'échelonnent de 1141 à 1160, attestent l'existence d'un ou plusieurs évêques nommés Guillaume<sup>26</sup>.

Parmi les actes datant du début de cette période, il en est un illustrant un lien relativement fort entre la chartreuse de Portes et l'évêque : la régularisation du chapitre cathédral, officialisée dans le privilège que délivra Innocent II en 1142 à la demande de l'évêque Guillaume, fut en effet effectuée « en présence de(s) frères de Portes » (*in presentia fratrum Portensium*, *Gallia Christiana*, t. XV, *Instr.*, col. 307-308, n° 4). En 1144, le pape Lucius II enjoint l'évêque de Belley de protéger comme il se devait l'abbaye cistercienne de Saint-Sulpice<sup>27</sup>. C'est très certainement cet évêque aussi qui accueille le concile réuni à Belley, vers 1145, au cours duquel l'archevêque de Vienne Étienne doit faire face à des accusations dont la teneur est inconnue mais qui aboutissent à sa déposition<sup>28</sup>. Par la suite les actes émanant de l'évêque Guillaume, de 1146 à 1157, témoignent d'un soutien assez constant, dans le sillage des comtes de Maurienne, à la seule abbaye masculine du diocèse, celle des cisterciens de Saint-Sulpice en Bugey<sup>29</sup>. De plus, par un acte en date de 1157, qu'il accomplit en présence de l'archevêque de Tarentaise, le cistercien Pierre, l'évêque Guillaume affirme non seulement l'insertion de l'abbaye dans son territoire (*in meo episcopatu*) mais aussi sa gratitude envers des frères (également cisterciens) auxquels il doit d'avoir été « constitué comme père », ce qui ne paraît guère concorder avec une appartenance à l'ordre cartusien<sup>30</sup>.

26. [p. 179] Années 1141 (*Annales...*, vol. I, p. 478), 1142 (*Gallia christiana*, t. xv, *Instrumenta*, col. 307), 1143 (BESSON J.-A., *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise, Aoste et Maurienne*, Nancy, Sébastien Hénault, 1759, n° 20, p. 353-354), vers 1146-1148 et entre 1148 et 1160 (*Petit cartulaire*, n° 2, p. 4 et n° 7, p. 10), vers 1146-1160 (*Chartes de Chalais*, n° XLV, p. 101), 1149 (*Gallia christiana*, t. xv, col. 309), 1156 (SPON, 1730, acte n° 4), 1157 (*Gallia christiana*, t. xv, col. 311), 1160 (CHIFFLET, 1650, pars II, p. 244).

27. [p. 179] Lettre du pape Lucius II à l'évêque de Belley en 1144 : *Petit cartulaire...*, n° 11, p. 26.

28. [p. 179] *Gallia Pontificia*, vol. III, n° 276, n° 277 (concile de Belley attesté), n° 278 à 280, p. 174-175. Sur la déposition d'Étienne entre 1144 et 1147 et son éventuel rétablissement en 1153, cf. GALLAND, 1994, p. 39-40.

29. [p. 180] Entre mars 1146 et 1148, il assiste à la *laudatio* par Alise de Beaujeu, fille d'Amédée III, de la donation par celui-ci de terres délimitées (*Petit cartulaire...*, n° 2, p. 2-4, ici p. 4). Vers 1147, il est récipiendaire avec l'évêque de Genève d'une lettre du même comte lui intimant de maintenir les biens qu'il a octroyés à Saint-Sulpice (*ibid.*, n° 7, p. 7). Entre 1148 et 1160, il reçoit du comte Humbert III l'ordre de protéger les biens délimités de Saint-Sulpice (*ibid.*, n° 10, p. 15). 1157 : voir note suivante.

30. [p. 180] *fratribus Sancti Sulpicii in episcopatu meo constitutis, quibus gratia me patrem constituit* (*Gallia christiana*, t. xv, *Instrumenta*, p. 311, n° 9).

Par la suite, l'évêque majeur du siège de Belley, de 1163 à 1178, est un chartreux issu de la famille seigneuriale de Chignin (dans le diocèse de Grenoble), Antelme. Prévôt et secrétaire de l'église de Genève, secrétaire de celle de Belley, novice de la chartreuse de Portes (1135 ou 1136), profès de la Chartreuse, procureur puis prieur de cette chartreuse (1136/37-1139 et 1139-1151), Antelme redevient simple moine à la Chartreuse, avant d'être un temps prieur de Portes (1156-1158 ou 1157-1159) puis de se retirer à nouveau à la Chartreuse<sup>31</sup>.

Son départ de Portes pourrait ne pas être sans lien avec le soutien accordé par l'archevêque de Lyon à l'antipape impérial Victor IV (élu en 1159), puisque sa *Vita* lui attribue un rôle majeur dans le soutien à Alexandre III face à l' élu soutenu par l'empire et pour le ralliement, très précoce selon la *Vita*, de l'ordre des chartreux à la cause d'Alexandre III, action sans doute menée depuis sa cellule de la Chartreuse, où venaient « de grands personnages<sup>32</sup> ». Emporter

31. [p. 180] Sur Antelme et la chronologie de sa vie, voir prioritairement le travail effectué par Jean Picard dans *Vie de saint Antelme*, 1978, app. I, p. 41-45. Antelme fut prieur deux ans, de 1156 à 1158 ou de 1157 à 1159, selon Jean Picard (p. 44). Si l'on rejoignait l'hypothèse de B. Galland, selon laquelle c'est lors du deuxième épisode belliqueux entre le comte de Forez et l'archevêque de Lyon qu'Antelme accueillit ce dernier à Portes (GALLAND, 1994, p. 63-64), il faudrait placer ce priorat de 1161 à 1162. Ceci ne laisserait que très peu de temps, avant l'accession d'Antelme au siège de Belley, pour que, délaissant le priorat de Portes, il rejoigne la Chartreuse, œuvre depuis celle-ci au ralliement de l'ordre à Alexandre III et soit rapidement distingué pour être élu évêque de Belley, avant le 8 septembre 1163. En outre, en se rendant en 1162 à Pavie auprès de l'empereur, l'archevêque de Lyon manifestait la continuité de son soutien au pape impérial (*ibid.*, p. 49) : il serait surprenant qu'Antelme l'ait reçu peu de temps auparavant à Portes.

32. [p. 180] Ralliement de l'ordre et action pour Alexandre III : *ibid.*, chap. 16, p. 16-17. Antelme reçoit à la Chartreuse *magnos viros Deum timentes* : *ibid.*, chap. 15, p. 16.

l'adhésion de l'ordre ne dut pas être si aisée, comme en témoigne la situation à Grenoble à l'époque de l'évêque Geoffroy, déjà retracée. Outre le vraisemblable soutien de sa parentèle aristocratique, ce parti pris pro-alexandrin eut sans doute un rôle dans son accession à l'épiscopat et il reçoit la consécration épiscopale d'Alexandre III lui-même, qui enfonce ainsi un coin au cœur du système impérial, avec un diocèse rattaché à la province de Besançon et enclavé dans les provinces de Lyon et Vienne<sup>33</sup>. Au témoignage de la *Vita*, Antelme, devenu évêque, continua à se soucier des affaires de l'ordre cartusien, veillant à l'observance rigoureuse des « saintes coutumes » comme de l'*ordo* (*Vie de saint Antelme*, chap. 30, p. 207). Outre la cellule qu'il s'était réservée en Chartreuse, il demanda même à être reçu comme frère dans tous les établissements réguliers, et l'obtint au moins dans toutes les chartreuses (*Vie de saint Antelme*, chap. 31, p. 27-28). Selon ces affirmations de la *Vita*, il aurait donc instauré des relations fraternelles mais tutélaires avec le monde monastique, singulièrement avec l'ordre des chartreux. Cette politique n'a cependant laissé que peu de traces dans les actes relatifs aux chartreuses, où sa présence n'est attestée qu'à trois reprises<sup>34</sup>. Elle n'eut sans doute aussi qu'une faible incidence sur les normes de l'ordre. Les traditionnelles marques du respect dû aux évêques étaient déjà prescrites dans les *Consuetudines Cartusiae* de l'époque de Guigues I<sup>er</sup> et en 1155 le premier chapitre général avait tacitement reconnu l'existence d'évêques appartenant à l'ordre, en interdisant de demeurer ou s'entretenir (*habitare*) avec ceux qui lui étaient extérieurs<sup>35</sup>. La seule évolution éventuellement imputable à Antelme est la possibilité implicitement admise par les *Coutumes de Basile* (v. 1170 ?) que les évêques de l'ordre puissent assister à un chapitre tenu dans une chartreuse<sup>36</sup>. Par ailleurs, Antelme fut inclus dans le réseau de l'ordre, dans le contexte de la mise en œuvre des politiques d'apaisement de la querelle entre le roi d'Angleterre et Thomas Becket, sans que ceci ait de conséquence notable<sup>37</sup>.

33. [p. 180] *Ibid.*, chap. 17 à 21, p. 17-20. La *Vita* précise que l'un des élus initialement concurrents, un *adulescentem genere nobilem*, était un parent d'Antelme. La consécration par le pape eut lieu le 8 septembre 1163.

34. [p. 180] Apaisement d'une discorde entre Meyriat et les chevaliers de Rougemont, en 1164 : *Gallia Christiana*, t. xv, *Instrumenta*, p. 312-313, n° 11. Il avait aussi fixé des limites pour Portes, comme attesté dans une charte de 1209 : *Petit cartulaire...*, app., n° 13, p. 45-48, ici p. 46. Il fut aussi témoin d'une fixation de limites pastorales entre Chalais et la Chartreuse en 1170 : BLIGNY, 1958, n° 27, p. 77.

35. [p. 180] *Coutumes de Chartreuse*, 36, 1, 2, 3, p. 238. *Capitulum generale Basilii primum*, chap. 6, éd. J. HOGG, 1970, p. 132 : *Cum episcopis quoque, qui de ordine nostro non sunt, aliquem nostrum amodo habitare prohibemus*. [Une approximation dans la rédaction : il s'agit du premier chapitre général tenu sous le priorat de Basile en 1155, non du premier chapitre général de l'ordre tenu sous Antelme en 1140 ou 1141]

36. [p. 180] La prescription consiste en l'interdiction aux évêques étrangers à l'ordre d'assister à un chapitre : *Consuetudines Basilii*, 38, 3, éd. J. HOGG, 1970, p. 199.

37. *Materials for the history of Thomas Becket*, 1965, n° 424, p. 438-440 (lettre d'Alexandre III au prieur du Mont-Dieu, 23 mai 1168), ici p. 440. L'évêque de Belley ainsi que le prieur de la Chartreuse sont invités à se joindre aux légations des deux prieurs chartreux (proches de Jean de Salisbury) et du prieur grandmontain déjà impliqués dans les pourparlers entre Thomas Becket et le roi d'Angleterre.

Même si elle peut apparaître comme le tardif *exemplum* d'un moine devenu évêque, la figure d'Antelme (Vauchez, 1981, p. 338-339), très singulière et qui se détache à la faveur d'un arrière-plan également particulier (celui d'un nouvel affrontement autour du pouvoir papal), ne constitue sans doute pas la meilleure illustration du rapport entre les chartreuses et le pouvoir épiscopal. Au demeurant, elle n'a pas grande postérité, comme Bernard Bligny l'avait noté, au cœur d'une clairvoyante et synthétique étude, en le qualifiant de « saint attendant sa canonisation » : ainsi, la publicité des vertus d'Antelme est encore très faible au début du XIV<sup>e</sup> siècle, lorsque la chronique de Guillaume de Nangis ne cite les miracles accomplis sur sa tombe qu'à travers de brèves allusions issues de la *Vita* du cistercien Pierre, archevêque de Tarentaise (Bligny, 1979, p. 237. *Chronique latine de Guillaume de Nangis*, 1843, p. 67 [sous l'année 1177] ; *Vie de Pierre de Tarentaise*, p. 329). Chez les chartreux eux-mêmes, la figure d'Antelme n'est que tardivement mise en exergue : c'est seulement la première rédaction de la chronique *Quoniam* (1383-1391) qui lui accorde timidement le qualificatif *sanctus* et donne quelque ampleur à sa notice, en la nourrissant de formules issues de la *Vita*<sup>38</sup>. La courte chronique qui accompagne la première édition des

38. [p. 180] Rédaction de la chronique *Quoniam* en date de 1383-1391 : BM Charleville-Mézières, ms. 44, qualificatif *sanctus* au début du passage sur le priorat de Basile, p. 33. L'une des versions ultérieures de cette chronique, éditée par E. MARTÈNE et U. DURAND, ne reprend pas le terme *sanctus* : *Amplissima collectio*, t. VI, p. 175.

*Statuta* de l'ordre, en 1510, ne reprend pas le qualificatif, qui est reporté dans une gravure de l'« arbre des chartreux » en milieu de volume<sup>39</sup>. Quant à la plus large reconnaissance de la sainteté d'Antelme, elle n'intervient qu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle: les chartreux portent sa fête au calendrier de leur ordre en 1607 et un culte plus large prend son essor en 1630, alors que le grand évêque chartreux qu'était Hugues de Lincoln est officiellement canonisé dès 1220 (Bulliat, Joly, 2000, p. 279-280; Trénard, 1979, p. 279-320). Prieur pratiquant l'usure, juge implacable de la plus haute autorité laïque à l'échelle régionale, contestataire d'une autorité papale qui lui enjoint à ce sujet la délivrance de l'absolution, s'isolant de ce fait des évêques voisins (en particulier de l'important cistercien Pierre, archevêque de Tarentaise), récipiendaire en 1175 d'un important privilège impérial avant toute résolution du schisme : les chances de canonisation d'Antelme étaient à vrai dire assez minces<sup>40</sup>.

Sur le siège de Belley prend place ensuite Reynaud (*Reginaldus*), attesté de 1178 à 1188, dont rien ne montre qu'il ait été chartreux.

Ultérieurement, le siège est cependant occupé par un chartreux, peut-être issu de la Chartreuse, ancien prieur d'Arvières, qui abdiqua sa charge épiscopale pour redevenir simple moine, selon le témoignage de la *Magna Vita* d'Hugues, évêque de Lincoln, lequel lui rend visite lors de son dernier voyage en France (v. 1197-1199 ; *Magna vita sancti Hugonis*, 1985, vol. II, p. 173)<sup>41</sup>. Il s'agit très vraisemblablement d'Artaud, inscrit comme moine d'Arvières et évêque de Belley dans l'obituaire de la cathédrale de Lyon (*Obituarium lugdunensis*, p. 128 [6 oct.]). L'épiscopat de ce chartreux prend place avant 1198, année où un nouvel évêque est attesté<sup>42</sup>. Du ou des évêques nommés Bernard qui occupent successivement le siège belleysan à la fin du XII<sup>e</sup> et au début du XIII<sup>e</sup> siècle, rien ne montre qu'ils aient été chartreux.

Ainsi, en dehors de la grande figure d'Antelme, demeuré quinze ans évêque, le siège de Belley ne compta au mieux qu'un seul chartreux, un ancien prieur ~~de Meyriat~~ d'Arvières (très vraisemblablement Artaud) pendant une durée indéterminée entre 1188 et 1197.

39. [p. 180] Frontispice de la partie consacrée aux *Statuta antiqua* dans l'édition des *Statuta ordinis cartusiensis a domino priore Cartusie edita*, Bâle, Amorbach, [1510], non paginée. Sur cet arbre, cf. DONADIEU-RIGAUT, 2003, p. 141-149.

40. [p. 180-181] Sa *Vita*, comme c'est souvent le cas, exalte sa capacité à pratiquer l'aumône comme à rétablir une bonne gestion, laquelle va jusqu'à la pratique du prêt à intérêt : *Proposuit itaque pecuniam ad usuram commodari* (*Vie*, chap. 4, p. 14, l. 9-10). Conflit avec le comte de Maurienne, qu'il excommunie : *ibid.*, chap. 25 et 26, p. 23-25. Critique du pouvoir papal et éloignement de Pierre de Tarentaise, chargé par le pape d'absoudre le comte : *ibid.*, chap. 27, p. 25. Privilège impérial de 1175 : MGH, *Friderici I. diplomata*, t. III, n° 637, p. 134-135.

41. [p. 181] Pour se rendre à ~~Meyriat~~ Arvières, Hugues de Lincoln n'hésite pas à faire un détour que le rédacteur de sa *Vita* estime éprouvant : la possibilité qu'il ait côtoyé le moine de ~~Meyriat~~ d'Arvières alors que celui-ci était déjà devenu évêque ne peut être écartée mais il paraît plus vraisemblable que l'amitié entre les deux hommes se soit nouée dans une proximité durable, c'est-à-dire à la Chartreuse, avant qu'Hugues ne parte en Angleterre pour rallier la jeune chartreuse de Witham (v. 1179).

42. *Gallia christiana*..., t. IV, 1728, col. 300, n° 4. Évêque dont le nom se résume à l'initiale « B. », sans doute *Bernardus*.

## **VIENNE**

Le chartreux Hugues, ancien évêque de Grenoble (Hugues II), qui avait accédé au siège métropolitain en 1147, en démissionne, vraisemblablement entre juin 1153 et mai 1154, se retirant alors à la chartreuse de Portes, où il meurt l'année suivante (Galland, 1994, p. 37-38). Il fit l'objet de critiques de la part de cisterciens et de clunisiens de son diocèse, dont l'intervention de Pierre le Vénérable auprès d'Eugène III le déchargea. Bien qu'il dérive implicitement de ces critiques qu'il ait favorisé son ordre d'origine, les formes que put prendre cet éventuel soutien sont inconnues. Les raisons pour lesquelles il préféra se retirer à Portes plutôt que dans la seule chartreuse de son diocèse, la Sylve-Bénite, ou mieux encore dans sa maison de profession, la Chartreuse, où son obit est dûment inscrit au nécrologe, restent également difficiles à cerner : l'absence de place en cellule à la Chartreuse est la plus évidente, mais on pourrait aussi



envisager qu'il n'ait pas souhaité rejoindre un établissement peut-être encore marqué par les dissensions consécutives à l'élection de Noël, son successeur à Grenoble, qu'il aurait contribué à faire désigner (obit d'Hugues à la Chartreuse [7 mai] in *Le nécrologe primitif*, n° 54, p. 68, n. 2).

Par la suite, ce n'est qu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle que l'on retrouve un titulaire du siège de Vienne issu d'une chartreuse, celle de Seillon, en la personne d'Humbert, en charge avant 1208 et jusqu'en 1215<sup>43</sup>. Comme l'a relevé Bruno Galland, la chronique des archevêques de Vienne salue en lui quelqu'un qui « conserva toujours son ancien mode de vie et son habit » ; son épitaphe précise qu'il resta « fidèle aux habitudes de la Chartreuse et à la rigueur de la cellule » (Galland, 1994, p. 129).

Les chanoines de Vienne choisirent pour lui succéder en 1216 un autre chartreux, Geoffroy, issu de la Chartreuse, qui résigna sa charge dans l'année (Galland, 1994, p. 129-130 ; *Series episcoporum Viennensium*, p. 816, I. 1).

## DIE

Il faut peut-être compter parmi les chartreux évêques de Die un autre évêque nommé Hugues (II), s'il s'agit bien de l'évêque de ce nom inscrit au nécrologe de la Chartreuse (*Le nécrologe primitif*, n° 122, p. 75 et n. 7). Il est en charge à partir de 1142-1143 et attesté en 1145 puis 1159 (*Cartulaire de Die*, n° 12, p. 34 [1145, 3e année de l'épiscopat], n° 17, p. 44 [1159]). Une lettre en date du début de l'année 1145, envoyée par le légat Albéric d'Ostie à l'archevêque de Vienne Humbert, pourrait être versée au crédit de cette affiliation cartusienne, car elle affirme que la province de Vienne ne compte alors « pas moins de trois évêques qui ont reçu la vêtue religieuse<sup>44</sup> ».

43. *Humbertus Cartusianus*, *Series episcoporum Viennensium*, p. 815, I. 47. Sur Humbert, cf. GALLAND, 1994, p. 128-129 et 323. En 1213, il est présent à la chartreuse de la Sylve-Bénite lors de la conclusion d'un accord sur les pâturages entre Saint-Sulpice et Meyriat (*Petit cartulaire...*, App., n° 21, p. 67). À une date indéterminée il écrit au couvent de la chartreuse d'Aillon (au diocèse de Genève, province de Vienne) pour qu'il reprenne un moine injustement condamné (MORIN, 1926, acte X, p. 137).

44. *Cum in Viennensi provincia non sint nisi tres episcopi habitu religionis induti* (*Gallia pontificia*, vol. III, n° 280, p. 175). En 1145, deux sièges de la province sont à coup sûr occupés par des séculiers : Genève, avec Arducus I<sup>er</sup> (de la famille de Faucigny, ancien prévôt de la cathédrale), Viviers, avec Gaucerand de Montaigu (dont la famille est liée à Saint-Chaffre, mais dont rien n'atteste qu'il ait lui-même été moine). Deux autres sièges de la province sont occupés par des moines : Valence, où se trouve le cistercien Amédée de Bonnevaux, Grenoble, avec le chartreux Hugues II. Le siège de Maurienne est occupé par Ayrald, ancien doyen sous saint Hugues et réputé mener une vie régulière (voir *infra* n. 48), réputation qui pourrait le placer en concurrence avec l'évêque de Die pour être au nombre des trois évêques réguliers que le légat comptait dans la province.

Un titulaire chartreux du siège de Die attesté avec certitude est Étienne, un chartreux venant de Portes. André Vauchez a montré qu'il était très certainement décédé en 1213 et non en 1208 (Vauchez, 1994). Son épiscopat fut néanmoins plus bref que les cinq, voire six, années que lui accordent sa deuxième *Vita*<sup>45</sup>. Dans la mesure où un évêque Humbert est attesté dans des actes échelonnés de 1199 à 1212, il est en effet impossible d'allouer un quinquennat à Étienne<sup>46</sup>. Il dut donc n'avoir qu'un bref épiscopat entre 1212 et sa mort, un 6 septembre, très vraisemblablement en 1213 (Font-Réaulx, 1936, p. 268 ; Vauchez, 1994, p. 617). Les deux brèves *Vitae* écrites en son honneur comme la mise en œuvre d'une enquête préliminaire à l'entrée en procédure de canonisation (première du genre à être diligentée par la papauté) montrent qu'un début de culte fut rendu à Étienne, sans que ceci lui permette d'atteindre la canonisation officielle<sup>47</sup>. C'est cependant le seul chartreux évêque de la région bénéficiant d'une réputation immédiate de sainteté.

## MAURIENNE

Un évêque a souvent été considéré comme chartreux, Ayrald (v. 1134-v. 1146) : Charles Le Couteulx rapporte en effet avoir repéré, dans un obituaire en provenance de Lyon aujourd'hui perdu, la mention d'un *Airaldus monachus quondam*

45. *Episcopatus vero plus quinto, sed minus sexto* : cf. AASS, *Sept.*, t. III, p. 193. La deuxième *Vita* d'Étienne mériterait une étude attentive, notamment à propos de l'origine de son auteur (dont il n'est pas sûr qu'il soit chartreux), de la date de sa rédaction, de ses emprunts et des incohérences chronologiques qu'elle contient.

46. Attestations d'un évêque Humbert en 1199 (*Cartulaire de Die*, n° 18, p. 45, sous la forme *Ymbertus*), 1201 (*ibid.*, n° 8, p. 24 et 26), 1202 (*Cartulaire de Léoncel*, n° 66, p. 71), 1203 (*Cartulaire de Die*, n° 16, p. 41), 1204 (*Cartulaire de Léoncel*, n° 68, p. 73), 1205 (*Chartes de Durbon*, n° 279, p. 197), 1210 (*Cartulaire de Die*, n° 21, p. 49), 1212, sans jour mentionné (*Cartulaire de Léoncel*, n° 74, p. 77, n° 75, p. 78).

47. Sur l'innovation que représente la procédure d'enquête, ainsi que sur l'arrêt de la procédure et le caractère tardif et menu du culte rendu à Étienne après le premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle, voir VAUCHEZ A., 1994, p. 613-615.

*Portarum, episcopus Maurianensis* (*Annales Ordinis Cartusiensis*, vol. II, p. 43). Comme l'historien chartreux l'admet cependant au fil de la rédaction de ses *Annales*, Ayrald était, avant d'être évêque, aux côtés du saint évêque de Grenoble Hugues I<sup>er</sup>, chanoine et régulier<sup>48</sup>. En l'état actuel des sources, rien ne montre qu'il ait été chartreux avant son épiscopat<sup>49</sup>.

Le diocèse compte néanmoins un évêque chartreux, Guillaume II, attesté vers 1167-1169, à propos duquel un obituaire lyonnais rapporte qu'il fut aussi moine de la Sylve-Bénite (*Obituarium Lugdunensis*, p. 84 [1<sup>er</sup> août]). Il s'agit très vraisemblablement de l'évêque Guillaume auquel Antelme demande de venir lui prêter main-forte dans la défense d'un prêtre persécuté par le comte de Maurienne (*Vie de saint Antelme*, chap. 25, p. 23). Bien que la raison la plus évidente pour laquelle Antelme a recours à Guillaume soit sans doute la proximité de leurs diocèses respectifs, il est possible d'y voir une rare illustration d'une action conjointe d'évêques tous deux chartreux.

## AOSTE

Comme Belley, Aoste est un diocèse sans chartreuse : un ancien chartreux prieur de la chartreuse de Meyriat, Guigues, occupait cependant le siège au plus tard en 1180 et jusqu'en 1185<sup>50</sup>.

48. [p. 181] *Habitu et vita regularis* (terme du prieur Guigues en prologue de la *Vita beati Hugonis gratianopolitanis episcopi*, PL, 153, col. 673-A). Sa qualité de doyen, plus particulièrement en charge de l'église de Saint-André (en Savoie), est attestée par plusieurs chartes des cartulaires de l'église cathédrale de Grenoble. Son passage à l'évêché de Maurienne était connu par Charles Le Couteulx, d'après la lettre du prieur Guigues. Il est confirmé par une charte de Chalais, en date de [1129-1132] : *Avaudus, tunc sancti Andreae decanus postea vero Maurianensis episcopus*, cf. EXCOFFON, 1997, p. 115-154, acte n° 7, p. 149.

49. [p. 181] Le parcours d'Ayrald et la succession des évêques de Maurienne (dont un autre titulaire porte le même nom) déclencha quelques escarmouches érudites entre ecclésiastiques à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : cf. TRÉPIER, 1886, les n°s 1 à 4 et 7 de la conclusion, p. 151, sont toujours d'actualité.

50. [p. 181-182] Les biens et droits qui accompagnaient la fondation de la chartreuse d'Aillon furent remis par Humbert III de Maurienne à l'ordre *per manum domini Guigonis, venerabilis Augustae episcopi, tunc temporis prioris Majoravi* (*Cartulaire d'Aillon*, n° 1, p. 396). Guigues, évêque d'Aoste, apparaît dans des actes de 1180 à 1185 (SAVIO, 1898, p. 96, et, pour 1185, dans un acte de la Chartreuse, BLIGNY, 1958, n° 43, p. 124).

## GENÈVE

Un évêque de Genève, Nantelme, a sans doute été chartreux. Le tome d'*Helvetia sacra* dévolu à ce diocèse avance que cet évêque, qui succède à Arducius et règne en continu de 1185 à 1206, était l'ancien prévôt du chapitre (Binz, Emery et Santschi, 1980, p. 78). Aucun document ne permet cependant de l'affirmer avec certitude. Par ailleurs, le fait qu'il intervienne dans divers actes relatifs à la chartreuse d'Oujon n'infère en rien qu'il soit chartreux, dans la mesure où cette chartreuse relève de sa juridiction diocésaine (*Cartulaires d'Oujon*, n° 2 [1195], p. 4-6, n° 3 [1185-1207], p. 6-7, n° 39 b [1195-1207], p. 55). Enfin l'assertion de Samuel Guichenon selon laquelle il est issu de la chartreuse de Vallon ne repose sur aucune preuve (Guichenon, 1731, p. 238 n. b.). Cependant quelques indications plaident fortement en faveur de son appartenance à l'ordre cartusien. Ainsi considère-t-il les chartreux d'Aillon comme ses « frères », tout en déclarant que l'ordre cartusien lui est « extrêmement cher<sup>51</sup> ». Il est aussi présent à la Chartreuse pour évoquer auprès de l'évêque de Lincoln ses démêlés avec le comte de Genève (*Magna vita sancti Hugonis*, vol. II, p. 166). Sa mention dans la formule de datation d'un acte par lequel le comte de Genève concède à la Chartreuse des pâturages au nord du massif de Chartreuse pourrait indiquer qu'il fut le médiateur de cette donation (Bligny, 1958, n° 60, p. 169). Enfin, dans une lettre en date de 1205, uniquement conservée dans un recueil de la chartreuse du Val-Saint-Hugon, le pape Innocent III lui accorde l'autorisation de démission qu'il a requise en raison de son âge et de sa maladie : or l'un des deux récipiendaires chargés de lui transmettre cette autorisation est Jancelin, alors prieur de la Chartreuse<sup>52</sup>.

51. [p. 182] *Dilectis precibus fratrum nostrorum Allionis, tum propter eos, tum propter ordinem ipsorum nobis supercarum* (*Cartulaire d'Aillon*, vol. II, n° 23, p. 414).

52. [p. 182] MORIN, 1926, IV, p. 132. L'autre destinataire de la lettre est l'évêque de Maurienne (alors Bernard II).

## SISTERON

Issu d'une chartreuse incluse dans l'aire envisagée dans cette étude, Bertrand, prieur de Durbon, accède à l'évêché de Sisteron en 1172 où il reste jusqu'en 1174<sup>53</sup>.

D'autres évêques des diocèses des provinces de Lyon et de Vienne ont pu se voir attribuer un passé chartreux de manière infondée. Indiquons en particulier le seul évêque de Valence habituellement rangé au nombre des chartreux, Humbert, dit, selon les auteurs, « de Miribel » (région lyonnaise ou région savoyarde) ou « de Mirabel » (région de Valence), qui serait issu de la chartreuse de la Sylve-Bénite en Viennois. Même s'il qualifie comme « cher ami » le prieur de Portes, Étienne, dans un acte de 1206, il n'y a cependant aucun indice certain d'une appartenance de l'évêque Humbert, en place autour de 1200-1220, à l'ordre cartusien<sup>54</sup>.

La présence de chartreux sur des sièges épiscopaux dans les Alpes du nord n'a donc pas été aussi fréquente ou longue (en particulier à Grenoble) qu'il a pu être avancé. De plus, sauf dans les cas d'Hugues II à Grenoble puis Vienne (fin 1131/début 1132-1147 puis 1147-1153/54), d'Antelme à Belley (1163-1178) et, s'il est chartreux, d'Hugues II à Die (v. 1142/43-v. 1159), leurs épiscopats sont relativement brefs et n'ont sans doute pas permis de mener des politiques d'envergure.

La détention de sièges épiscopaux n'a guère eu d'incidence non plus sur la structuration institutionnelle de l'ordre. En effet, lors du chapitre général de 1140 ou 1141 sont représentées six maisons seulement, dont la Chartreuse, qui relèvent de quatre diocèses: Grenoble (la Chartreuse et les Écouges), Lyon (Portes et Meyriat), Gap (Durbon), Genève (Arvières) [*Capitulum generale sancti Antelmi primum*, Hogg, 1970, p. 117]. Les évêques concernés remettent alors aux prieurs assemblés la ou les maisons de leur ressort, comme le montre la lettre adressée par l'archevêque de Lyon (Falque), seule conservée dans les actes du chapitre général<sup>55</sup>. Or un seul des sièges diocésains est alors occupé par un chartreux, celui de Grenoble. Lors du chapitre général de 1155, qui rassemble quatorze prieurs, ce sont neuf diocèses qui sont concernés: outre Reims (le Mont-Dieu et le Val-Saint-Pierre) et Marseille (Montrieux), qui sont hors de l'aire étudiée ici, trois nouveaux diocèses sont en effet concernés dans les Alpes du nord : Besançon (Vaucluse), Die (le Val-Sainte-Marie) et Vienne (la Sylve-Bénite). Dans l'ensemble de ces diocèses, il n'y aurait donc au plus qu'un évêque issu d'une chartreuse, si l'on compte l'évêque de Die, Pierre II, au nombre des chartreux. Ceci confirme que la structuration en ordre n'est que fort peu redevable à la détention de sièges épiscopaux.

Ceux-ci ont peut-être été d'autant moins recherchés par les chartreux que les dissensions internes à l'ordre suscitées par l'élection de Noël à l'évêché de Grenoble comme les difficultés entraînées une dizaine d'années plus tard par le déclenchement du schisme n'ont pas dû incliner la Chartreuse ou les autres maisons de l'ordre à s'impliquer dans les dévolutions de sièges cathédraux.

Les chartreuses n'en conservent pas moins, de manière générale, de bonnes relations avec les évêques de leurs diocèses respectifs, qui leur apportent souvent, sous des formes diverses, une aide directe (protections des limites, droits de pâtures ou

53. [p. 182] *Chartes de Durbon*, n° 85 et 86, où il est mentionné comme évêque de Sisteron et ancien prieur. Cf. aussi *Gallia christiana novissima*, t. I, 1895, col. 706 et 707. Pour les évêques de Provence à la même période, voir PÉCOUT, 2013, p. 343-392.

54. [p. 182] Acte où il concède une exemption de péage à Valence *ad preces cari amici nostri Stephani, prioris Portarum* dans *Cartulaire lyonnais*, 1885, t. I, n° 96, p. 132. Sur les dates de l'épiscopat d'Humbert, voir CHEVALIER, 1867, p. 8. Un *frater Umbertus, episcopus*, est inscrit au nécrologe de la chartreuse de moniales de Bertaud (fin du Moyen Âge), au 13 novembre : cf. ROMAN, 1904, p. 46. Cette date ne coïncide pas avec celle du 28 avril donnée pour l'évêque de Valence Humbert (*Gallia christiana*, t. XVI, col. 311). Hors de l'aire considérée on peut également relever comme attributions erronées à l'ordre cartusien les cas de Guillaume, archevêque d'Arles en 1139 et de Guillaume, archevêque d'Embrun v. 1194 : cf. BOYER, 1983, vol. I, p. 206.

55. [p. 182] Sur l'étendue des concessions faites par les évêques et les prérogatives du chapitre général, qui évoluent, voir CYGLER, 2002, p. 205-313, pour le premier chapitre général voir p. 214-221.

biens immeubles, donations, exemptions) ou indirecte (incitations aux donations des laïques, arbitrages, confirmations d'actes notamment). Il n'est pas rare non plus que des évêques non-chartreux viennent finir leur vie dans une chartreuse, phénomène qui excède le cadre de cette étude et mériterait un exposé précis.

D'une certaine manière l'allure très active et démonstrative de l'épiscopat d'Antelme voile la faible implication des chartreuses dans les dévolutions de sièges épiscopaux à partir de 1160. Après la mort d'Antelme en 1178, l'ordre, désormais très structuré à l'époque de l'ancien clunisien Basile († 1174), avec des réunions annuelles du chapitre général, se signale en effet à l'extérieur par l'application qu'il met en interne à suivre son *propositum*.

Cette indifférence tacite envers les promotions séculières n'empêche pas les chartreux d'être en lien avec les chapitres cathédraux, tant il est vrai que les reconversions (au sens étymologique du terme) dans une chartreuse ne sont pas rares. Ainsi d'anciens chanoines rejoignent des chartreuses: tel était déjà le cas, à l'époque du prieur Guignes I<sup>er</sup> (1109-1136) de Gautier Chaunais, chanoine de Grenoble, ou, vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, d'Agno, chanoine de Lyon, qui prirent l'habit monastique à la Chartreuse<sup>56</sup>. Vers 1170, deux anciens chanoines de Tarentaise sont aussi moines de la Chartreuse (Besson, 1759, n° 32, p. 365). La documentation nécrologique du diocèse de Lyon, plus abondante que celle des diocèses voisins, permet de repérer d'autres cas de chanoines ainsi entrés dans une chartreuse au XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècle<sup>57</sup>. La pratique de l'association de prières, pourtant rare chez les chartreux, a même été mise en œuvre en 1218 avec les chanoines de l'église cathédrale de Valence (*Annales Ordinis Cartusiensis*, vol. III, p. 412). Les chartreux peuvent également être impliqués dans des affaires intéressant les chapitres cathédraux, en particulier dans le dernier tiers du XII<sup>e</sup> siècle: ainsi vers 1170 des chartreux participent au règlement de partage entre menses canoniale et épiscopale qu'effectue l'archevêque cistercien Pierre de Tarentaise, qui aimait à se rendre régulièrement à la Chartreuse, où est lue, en présence du prieur Jancelin, la charte issue du règlement<sup>58</sup>. Vers 1175, trois prieurs de chartreuses (ceux de Meyriat, de Portes et de Vaucluse) participent à un règlement interne à l'église cathédrale de Lyon<sup>59</sup>. En 1179 c'est le prieur du Val-Sainte-Marie qui participe, au nom de l'évêque de Die, à un arbitrage sur l'attribution d'un legs fait à l'église de Die (*Cartulaire de Die*, n° 10, p. 30). De même en 1184 Aimon Payen, un convers de la Chartreuse, est qualifié de « procureur de l'évêque » lors d'un accord entre l'évêque de Grenoble Jean et le duc de Bourgogne (*Gallia christiana*, t. XVI, instr. col. 90-91, n° 24). Le même se retrouve en 1188, en compagnie d'un convers de la Sylve-Bénite, pour assister à la conclusion d'un accord passé entre l'évêque Lambert de Maurienne et son chapitre (*Chartes de Maurienne*, n° 21, p. 37). Par ailleurs certains membres de l'ordre sont impliqués dans des affaires politiques d'envergure, comme le montre la participation active des prieurs du Mont-Dieu et du Val-Saint Pierre à la résolution du conflit entre l'archevêque de Cantorbéry et le roi d'Angleterre, ou le rôle important joué par le convers Thierry de la Sylve-Bénite, membre de la parentèle impériale, dans la résolution du conflit entre le pape et l'empereur.

56. [p. 182] Gautier Chaunais : *Vita sancti Hugonis*, col. 771D (il s'agit peut-être du Gautier, moine et prêtre, inscrit au nécrologe de la Chartreuse : cf. *Le nécrologe primitif...*, n° 91, p. 50 et 73). Agno : inscrit le 16 mai dans un obituaire lyonnais comme *sacerdos et canonicus et frater Cartusie* (BEYSSAC, 1914, p. 23) et que l'on retrouve sous le 15 mai dans le nécrologe de la Chartreuse (*Le nécrologe primitif*, n° 56, p. 40 et 68).

57. [p. 182] BEYSSAC, 1924-1926, p. 285-331, où il est également procédé à un scrupuleux relevé des obits de chartreux dans les obituaires lyonnais.

58. [p. 182] Visites de Pierre de Tarentaise à la Chartreuse : *Magna vita sancti Hugonis*, chap. XIII, p. 36, qui concorde avec son affection pour les chartreux, voir sa *Vita*, AASS, *Maii*, t. II, p. 325. Règlement vers 1170 : BESSON, 1759, n° 32, p. 363-365.

59. [p. 182] *Obituarium lugdunensis*, p. 2, n. 5. Sur les statuts de l'église de Lyon, cf. COLLOMB, 1995, t. CLIII, p. 35-52.

Ces réseaux tissés au long de parcours religieux diversifiés, ces participations aux affaires des chapitres cathédraux ou aux affaires diplomatiques sont autant d'occasions pour les chartreux d'être en prise avec la vie des sièges diocésains et, plus que la détention d'évêchés, ont été l'occasion de renforcer et développer l'ordre. En concomitance, la fidélité d'ensemble aux engagements initiaux entraîne encore, au début du XIII<sup>e</sup> siècle, la dévolution de sièges cathédraux à de plus obscurs chartreux, comme Étienne à Die ou Humbert puis Geoffroy à Vienne, remarquables mais tardives et fugaces figures d'un exercice cartusien du pouvoir épiscopal, désormais inutile à l'affirmation de l'ordre.

## ANNEXE

### RÉCAPITULATION DES CHARTREUX ÉVÊQUES AUX XII<sup>E</sup> ET XIII<sup>E</sup> SIÈCLES DANS LES PROVINCES DE VIENNE ET BESANÇON

Hugues (II) : appartenance à l'ordre cartusien certaine.

Nantelme : appartenance à l'ordre cartusien vraisemblable.

1132-1147 : dates certaines.

[1134]-[1147] : dates proposées.

#### Province de Vienne

##### ***Siège de Vienne***

Hugues, ancien évêque de Grenoble: 1147-[1153/54]

Humbert (issu de la chartreuse de Seillon) : avant 1208-1215

Geoffroy : 1216

##### ***Siège de Grenoble***

Hugues (II) (issu de la Chartreuse) : 1132-1147 (ensuite archevêque de Vienne)

Noël (issu de la chartreuse de Portes), élu : [1147]-[1151]

Othmar : [1150]-[1151]

Geoffroy (*Gaufredus*) : [1152]-[1163]

Jean de Sassenage (moine de la congrégation de La Chaise-Dieu, sans doute issu du prieuré Saint-Robert de Cornillon) : av. 1164-1220

Guillaume (I) : 1220-1221

Pierre (I) *Equa*, élu : 1221

Pierre (II) de Seyssins: 1221

1222 : siège vacant

Soffred (ancien abbé de Saint-Chaffre) : [1223]-[1235]

Pierre (III) : 1236-[1249]

FaIque (ancien doyen de l'église de Grenoble) : 31/12/1250-[1265]

1266 : siège vacant

Guillaume (II) de Sassenage: [1267]-1302/1303

##### ***Siège de Die***

Hugues (s'il est chartreux, issu de la Chartreuse) : 1142/43-[ 1159]

Etienne (issu de la chartreuse de Portes) : [1212]-[1213]

##### ***Siège de Maurienne***

Guillaume (II) : v. 1167-1169

***Siège d'Aoste***

Guigues : [av. 1180]-1185

***Siège de Genève***

Nantelme (peut-être issu de la chartreuse du Val-Saint-Hugon) : 1185-1206

***Province de Besançon***

***Siège de Belley***

Ponce (II) (ancien ermite de Meyriat) : [1124]-1133

Berlion: [1134]-[1138]

Guillaume: [1141]-[1160]

Antelme (issu de la chartreuse de Portes, profès de la Chartreuse) : 1163-1178

Reynaud: [1179] – [1188]

[Artaud] (chartreux, ancien prieur d'Arvières) : [1189]-av. 1198

B[ernard] (I): 1198

Bernard (I ou II) de Thoire: [1199]-[1212]

***Complément, hors provinces de Vienne et Besançon:***

***Siège de Sisteron (province d'Aix)***

Bertrand (ancien prieur de la chartreuse de Durbon) : 1172-1174



[Références bibliographiques abrégées dans le texte ou les notes.]

- Annales...* [Charles Le Couteulx], *Annales Ordinis Cartusiensis ab anno 1084 ad annum 1429 auctore D. Carolo Le Couteulx Cartusiano* [1687-1694], 8 vol., Montreuil-sur-Mer, Notre-Dame des Prés, 1887-1891.
- BEYSSAC, 1914 Jean BEYSSAC, *Les chanoines de l'église de Lyon*, Lyon, P. Grange, 1914.
- BEYSSAC, 1924-26 Jean BEYSSAC, « Rapports de l'Église de Lyon et de l'ordre des chartreux », *Bulletin de la Diana*, t. 22, 1924-1926, p. 285-331.
- Binz, Emery et Santschi, 1980 Louis BINZ, Jean EMERY, Catherine SANTSCHI, *Le diocèse de Genève. L'archidiocèse de Vienne en Dauphiné*, Berne, A. Francke (*Helvetia sacra*, I, vol. 3), 1980.
- BLIGNY B., 1958 Bernard BLIGNY, *Recueil des plus anciens actes de la Grande-Chartreuse (1086-1196)*, Grenoble, Impr. Allier, 1958.
- BLIGNY, 1951-52 Bernard BLIGNY, « Un aspect de la vie religieuse au Moyen Âge. La concurrence monastique dans les Alpes au XII<sup>e</sup> siècle », *Bulletin philologique et historique*, 1951-1952, p. 279-287.
- BLIGNY, 1958 Bernard BLIGNY, *Recueil des plus anciens actes de la Grande-Chartreuse (1086-1196)*, Grenoble, imprimerie Allier, 1958.
- BLIGNY, 1960 Bernard BLIGNY, *L'Église et les ordres religieux dans le royaume de Bourgogne aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles*, Paris, PUF, 1960.
- BLIGNY, 1975 Bernard BLIGNY, « Les chartreux dans la société du XII<sup>e</sup> siècle », *Cahiers d'histoire*, 1975, p. 29-51.
- BLIGNY, 1979 Bernard BLIGNY, « Saint Anthelme de Chignin, moine et évêque », dans Louis TRÉNARD (dir.) *Saint Anthelme, Chartreux et évêque de Belley*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1979, p. 221-237.
- BOYER, 1983 Raymond BOYER, *La chartreuse de Montrieux aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, 2 vol., Marseille, Jeanne Laffitte, 1983.
- Brevis historia...* *Brevis historia Ordinis carthusiensis anonymo*, dans Edmond MARTÈNE et Ursin DURAND, *Veterum scriptorum ... amplissima collectio*, t. VI, Paris, Montalant, 1779, p. 149-215.
- Bulliat, Joly, 2000 Ambroise-Marie BULLIAT, Léon JOLY, *La chartreuse de Portes. Étude historique* [1890-1916], t. 1, Salzbourg, IFAA (*Analecta Cartusiana*, 67), 2000.
- Cartulaire d'Aillon* « Cartulaire d'Aillon », dans Laurent MORAND, *Les Bauges. Histoire et documents*, Chambéry, Impr. savoisiennne, 1890, vol. II.

|                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Cartulaire de Die</i>                                                         | <i>Chartularium ecclesiae Beatae Mariae Diensis</i> , éd. Ulysse CHEVALIER, dans ID., <i>Les cartulaires de l'église et de la ville de Die...</i> , Grenoble, impr. Prudhomme (Académie delphinale. Documents inédits relatifs au Dauphiné, vol. II.), 1868, p. 1-70.                                 |
| <i>Cartulaire de Léoncel</i>                                                     | <i>Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de Léoncel au diocèse de Die, ordre de Cîteaux</i> , éd. Ulysse CHEVALIER, Montélimar, impr. Bourron, 1869.                                                                                                                                                   |
| <i>Cartulaire de Saint-Chaffre</i>                                               | Ulysse CHEVALIER, <i>Cartulaire de l'abbaye de Saint-Chaffre du Monastier, ordre de Saint-Benoît, suivi de la chronique de Saint-Pierre du Puy et d'un appendice de chartes</i> , Paris, Picard, 1884.                                                                                                |
| <i>Cartulaire de Saint-Robert</i>                                                | « Cartulaire du prieuré de Saint-Robert de Grenoble, de l'ordre de Saint-Benoît », éd. abbé AUVERGNE, dans ID., <i>Le cartulaire de Saint-Robert et le cartulaire des Écouges</i> , , Grenoble, impr. Prudhomme (Académie delphinale. Documents inédits relatifs au Dauphiné, vol. I), 1865, p. 1-75. |
| <i>Cartulaire de Savigny</i>                                                     | <i>Cartulaire de Savigny</i> , éd. Auguste BERNARD, Paris, Imprimerie impériale, 1853.                                                                                                                                                                                                                |
| <i>Cartulaire d'Oulx</i>                                                         | <i>Le carte della prevostura d'Oulx</i> , éd. Giovanni COLLINO, Pignerol, Chiantore Marcarelli, 1908.                                                                                                                                                                                                 |
| <i>Cartulaire Lyonnais</i>                                                       | Marie-Claude GUIGUE, <i>Cartulaire Lyonnais</i> , Lyon, Association typographique, 1885.                                                                                                                                                                                                              |
| <i>Cartulaires de l'église cathédrale ou Cartulaires de l'église de Grenoble</i> | <i>Cartulaires de l'église cathédrale de Grenoble dits cartulaires de saint Hugues</i> , éd. Jules MARION, Paris, Impr. impériale (Collection de documents inédits sur l'histoire de France, Histoire politique, 9), 1869.                                                                            |
| <i>Cartulaires d'Oujon</i>                                                       | <i>Cartulaires de la chartreuse d'Oujon et de l'abbaye de Hautcrêt</i> , éd. Jean-Joseph HISELY, Lausanne (Mémoires et documents publiés par la société d'histoire de la Suisse romande, 12), 1854.                                                                                                   |
| <i>Chartes de Chalais</i>                                                        | <i>Les chartes de l'ordre de Chalais, 1101- 1400</i> , éd. Jean-Charles ROMAN, t. I, <i>1101-1200</i> , Ligugé-Paris, Picard (Archives de la France monastique, XXIII), 1923.                                                                                                                         |
| <i>Chartes de Durbon</i>                                                         | <i>Chartes de Durbon, quatrième monastère de l'ordre des Chartreux</i> , éd. Paul GUILLAUME, Gap-Montreuil-sur-Mer, 1893.                                                                                                                                                                             |
| <i>Chartes de Maurienne</i>                                                      | <i>Chartes du diocèse de Maurienne</i> , éd. Alexis BILLIET et J. ALBRIEUX, Chambéry, Puthod, 1961.                                                                                                                                                                                                   |
| CHEVALIER, 1869                                                                  | Ulysse CHEVALIER, <i>Notice analytique sur le cartulaire d'Aimon de Chissé aux archives de l'évêché de Grenoble</i> , Colmar, 1869.                                                                                                                                                                   |
| CHIFFLET J., 1650                                                                | Jean-Jacques CHIFFLET, <i>Vesontio civitas imperialis libera...</i> , Lyon, 1650.                                                                                                                                                                                                                     |

- Chronique latine de Guillaume de Nangis* *Chronique latine de Guillaume de Nangis de 1113 à 1300*, éd. Hercule GÉRAUD, t. 1, Paris, Jules Renouard, 1843.
- COLLOMB P., 1995 Pascal COLLOMB, « Les statuts du chapitre cathédral de Saint-Jean de Lyon. Première exploration et inventaire (XII<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècles) », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1995, t. 153, p. 35-52.
- Coutumes de Chartreuse* *Coutumes de Chartreuse*, éd. et trad. par UN CHARTREUX [Maurice LAPORTE], Paris, éd. du Cerf (Sources Chrétiennes, 313), 1984.
- COWDREY H.E.J., 1999 Herbert Edward John COWDREY, « The Carthusians and their contemporary world: the evidence of twelfth-century bishops *Vitae* », dans ID., *Crusades and latin monasticism, 11<sup>th</sup> - 12<sup>th</sup> Centuries*, Ashgate, Variorum, 1999, art. n° XII, p. 26-43.
- CYGLER F., 2002, Florent CYGLER, *Das Generalkapitel im hohen Mittelalter. Cisterzienser, Prämonstratenser, Kartäuser und Cluniazenser*, Münster, LIT (Vita regularis, 12), 2002, p. 205-313.
- DONADIEU-RIGAUT D., 2003 Dominique DONADIEU-RIGAUT, « L'arbre "généalogique" des chartreux dans l'édition *princeps* des *Statuta* (1510) », dans Alain GIRARD, Daniel LE BLÉVEC, Nathalie NABERT (éd.), *Saint Bruno et sa postérité spirituelle*, Salzbourg, IFAA (Analecta Cartusiana, 189), 2003, p. 141-149.
- ESTIENNOT Ms. de Claude ESTIENNOT, *Antiquitates in diocesi Claromontensi Benedictinae* [1676] : BnF, ms. lat. 12745.
- EXCOFFON S., 1997 Sylvain EXCOFFON, « Une abbaye en Dauphiné aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles : Chalais avant son rattachement à la Grande-Chartreuse », *Revue Mabillon*, n.s., t. 8 (= t. 69), 1997, p. 115-154.
- EXCOFFON S., 2015 Sylvain EXCOFFON, « À propos des plus anciens actes de la Grande Chartreuse : tradition diplomatique, datation, interprétation », dans Hermann-Josef ROTH (éd.), *Die Kartäuser im Blickpunkt der Wissenschaften*, Salzbourg, FB Anglistik und Amerikanistik (Analecta Cartusiana, 310), 2015, p. 188-209.
- FONT-RÉAULX J. de, 1936 Jacques de FONT-RÉAULX, « La chronologie des évêques de Die dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de la société d'archéologie et de statistique de la Drôme*, t. 66, 1936, p. 267-273.
- Friderici I. Diplomata* *MGH, Diplomata regum et imperatorum*, éd. Heinrich APPELT, t. 10, *Friderici I. diplomata*, Hanovre, 1879.
- GALLAND B., 1994 Bruno GALLAND, *Deux archevêchés entre la France et l'empire. Les archevêques de Lyon et les archevêques de Vienne du milieu du XI<sup>e</sup> siècle au milieu du XII<sup>e</sup> siècle*, Rome, École française de Rome (BEFAR, 282), 1994.

|                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Gallia christiana novissima</i> , t. I                      | <i>Gallia christiana novissima</i> , t. I, J.-H. ALBANÈS, <i>Province d'Aix</i> , Montbéliard, P. Hoffmann, 1895.                                                                                                                                                                            |
| <i>Gallia christiana</i> , t. XV                               | <i>Gallia christiana in provincias ecclesiasticas distributa</i> , t. XV, Bartholomé HAURÉAU, <i>De provincia Vesuntioniensi</i> , Paris, Firmin-Didot, 1860.                                                                                                                                |
| <i>Gallia christiana</i> , t. XVI                              | <i>Gallia christiana in provincias ecclesiasticas distributa</i> , t. XVI, Bartholomé HAURÉAU, <i>Provincia Viennensis</i> , Paris, Firmin-Didot, 1860.                                                                                                                                      |
| <i>Gallia christiana...</i> , t. IV                            | <i>Gallia christiana in provincias ecclesiasticas distributa</i> , t. IV, <i>Provincia Lugdunensis prima</i> , Paris, 1728.                                                                                                                                                                  |
| <i>Gallia Pontificia</i> , vol. III                            | <i>Gallia Pontificia</i> , vol. III, <i>Province ecclésiastique de Vienne</i> , t. I, Beate SCHILLING, <i>Diocèse de Vienne</i> , Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 2006.                                                                                                                  |
| GARDON F., 1911                                                | François GARDON, « Catalogue des illustres religieux qui sont sortis de la très insigne abbaye de la Chase-Dieu », dans ID., <i>Histoire de l'abbaye de la Chaize-Dieu...</i> [av. 1643], éd. Antoine JACOTIN, Le Puy, Société scientifique et agricole de la Haute-Loire, 1911, p. 248-270. |
| GUICHENON S., 1666                                             | Samuel GUICHENON, <i>Bibliotheca Sebusiana</i> , Lyon, Guillaume Barbier, 1666.                                                                                                                                                                                                              |
| <i>Histoire et mémoire chez les chartreux</i> , 1997           | Sylvain EXCOFFON, Coralie ZERMATTEN (éd.), <i>Histoire et mémoire chez les chartreux, XII<sup>e</sup> –XX<sup>e</sup> siècle. Colloque international du CERCOR (24-27 juin 2015)</i> , Saint-Étienne, CERCOR (Analecta Cartusiana, 319), 2017.                                               |
| HOGG J., 1970                                                  | JAMES HOGG, <i>Die ältesten Consuetudines der Kartäuser</i> , Berlin (Analecta Cartusiana, 1), 1970.                                                                                                                                                                                         |
| <i>Inventaire des archives des dauphins</i>                    | <i>Inventaire des archives des dauphins à Saint-André de Grenoble en 1277</i> , éd. Ulysse CHEVALIER, Paris-Lyon, 1869.                                                                                                                                                                      |
| <i>La chronique « Quae in posterum » de Bernard d'Ambronay</i> | <i>La chronique « Quae in posterum » de Bernard d'Ambronay</i> , éd. Jean PICARD, Salzbourg, Institut für Anglistik und Amerikanistik (Analecta Cartusiana, 43, Miscellanea Cartusiensia, 4), 1979.                                                                                          |
| <i>Le nécrologe primitif</i>                                   | <i>Le nécrologe primitif de la Grande Chartreuse</i> , éd. Jean-Loup LEMAÎTRE et Sylvain EXCOFFON, Saint-Étienne, CERCOR (Analecta Cartusiana, 309), 2015.                                                                                                                                   |
| <i>Le nécrologe primitif de la Grande Chartreuse</i>           | <i>Le nécrologe primitif de la Grande Chartreuse</i> , éd. Jean-Loup LEMAÎTRE et Sylvain EXCOFFON, Saint-Étienne, CERCOR (Analecta Cartusiana, 309), 2015.                                                                                                                                   |
| <i>Lettres des premiers chartreux</i>                          | <i>Lettres des premiers chartreux</i> , t. I, <i>S. Bruno – Guigues – S. Anthelme</i> , éd. et trad. par UN CHARTREUX [Maurice LAPORTE], Grenoble-Paris, Le Cerf (Sources Chrétiennes, 88), 1962.                                                                                            |
| <i>Lettres des premiers</i>                                    | <i>Lettres des premiers chartreux</i> , t. II, <i>Les moines de Portes. Bernard - Jean - Étienne</i> , introduction, texte                                                                                                                                                                   |

|                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|---------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>chartreux</i> , t. II                                | critique, traduction et notes par UN CHARTREUX [Maurice LAPORTE], Paris, Le Cerf (Sources Chrétiennes, 274), 1980.                                                                                                                                                                              |
| <i>Magna vita sancti Hugoni</i>                         | <i>Magna vita sancti Hugonis. The life of St Hugh of Lincoln</i> , éd. Decima L. DOUIE, David Hugh FARMER, Oxford, Clarendon Press, 1985.                                                                                                                                                       |
| <i>Manuale solitariorum</i>                             | Pierre-François CHIFFLET, <i>Manuale solitariorum</i> , Dijon, Philibert Chavance, 1667.                                                                                                                                                                                                        |
| <i>Materials for the history of Thomas Becket</i>       | <i>Materials for the history of Thomas Becket</i> , éd. James Craigie ROBERTSON, vol. VI ( <i>Epistles, CCXVII.-DLXXX.</i> ), Londres, 1882, réimpr. Kraus Reprint, 1965.                                                                                                                       |
| <i>Maxima bibliotheca veterum patrum</i>                | <i>Maxima bibliotheca veterum patrum</i> , éd. Marguerin DE LA BIGNE, Lyon, 1667.                                                                                                                                                                                                               |
| MOLIN N., 1903-1936                                     | Nicolas MOLIN, <i>Historia Cartusiana ab origine ordinis usque ad tempus auctoris anno 1638 defuncti</i> , 3 vol., Tournai, chartreuse de Notre-Dame-des-Prés, 1903-1906.                                                                                                                       |
| MORIN, 1926                                             | G. MORIN, « Douze lettres inédites de personnages ecclésiastiques du XIII <sup>e</sup> siècle », dans <i>Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte</i> , t. 20, 1926, p. 127-138.                                                                                                        |
| MOROZZO C., 1681                                        | Charles-Joseph MOROZZO, <i>Theatrum chronologicum sacri ordinis cartusiensis... D. Carolo Josepho Morotio</i> , Turin, 1681.                                                                                                                                                                    |
| <i>Necrologium prioratus sancti Roberti Cornilionis</i> | <i>Necrologium prioratus sancti Roberti Cornilionis</i> , éd. Ulysse CHEVALIER, dans dans ID., <i>Les cartulaires de l'église et de la ville de Die...</i> , Grenoble, impr. Prudhomme (Académie delphinale. Documents inédits relatifs au Dauphiné, vol. II., 4 <sup>e</sup> livraison), 1868. |
| <i>Obituarium lugdunensis ecclesiae</i>                 | Marie-Claude GUIGUE, <i>Obituarium lugdunensis ecclesiae</i> , Lyon, N. Sheuring, 1867.                                                                                                                                                                                                         |
| PÉCOUT T., 2013                                         | Thierry PÉCOUT, « L'épiscopat au crible de la réforme dans les provinces d'Arles, Aix et Embrun au XII <sup>e</sup> siècle », dans Michelle FOURNIÉ (éd.), <i>La réforme "grégorienne" dans le Midi</i> , Toulouse, Privat (Cahiers de Fanjeaux, 48), 2013, p. 343-392.                         |
| PERROUD M., 1930                                        | Marc PERROUD, « Note sur les évêques de Belley », <i>Le Bugey</i> , 24 <sup>e</sup> fascicule, août 1930, p. 574-580.                                                                                                                                                                           |
| <i>Petit cartulaire</i>                                 | <i>Petit cartulaire de Saint-Sulpice en Bugey</i> , éd. Marie-Claude GUIGUE, Lyon, Rusand, 1884.                                                                                                                                                                                                |
| ROMAN, 1904                                             | Jules ROMAN, « Obituaire de la chartreuse de Berthaud », <i>Bulletin de la société d'études des Hautes-Alpes</i> , 3 <sup>e</sup> série, n° 9, 1904, p. 33-56.                                                                                                                                  |
| <i>Sacrorum conciliorum nova</i>                        | <i>Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio</i> , éd. Philippe LABBE et Gabriel COSSART, t. 21, Venise, 1776.                                                                                                                                                                          |

|                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|---------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Sancti Bernardi Opera</i>          | <i>Sancti Bernardi Opera</i> , éd. Jean LECLERCQ, C.H. TALBOT, Henri ROCHAIS, t. VIII, <i>Epistolae</i> , Rome, Editiones Cistercienses, 1977.                                                                                                                                                                                                                     |
| SAVIO, 1898                           | Fedele SAVIO, <i>Gli antichi vescovi d'Italia</i> , Turin, Fratelli Bocca, 1898.                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| SCHILLING B., 2012                    | Beate SCHILLING, « Schisme dans l'ordre naissant des chartreux », dans Bernard BARBICHE, Rolf GROBE (éd.), <i>Schismes, dissidences, oppositions. La France et le Saint-Siège avant Boniface VIII</i> , Paris, École des chartes (Études et documents pour une <i>Gallia Pontificia</i> , 7), 2012 p. 31-48.                                                       |
| <i>Series episcoporum Viennensium</i> | <i>Series episcoporum Viennensium</i> , éd. Georg WAITZ, MGH, SS, t. 24, p. 815.                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| SPON J., 1730                         | JACOB SPON, <i>Histoire de Genève</i> , 2 t., Genève, Fabri et Barrillot, 1730.                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <i>The Letters</i>                    | <i>The Letters of Peter the Venerable</i> , éd. Giles CONSTABLE, Cambridge (Mass.), Cambridge University Press (Harvard Historical Studies, 78), 1967.                                                                                                                                                                                                             |
| <i>The Statuta Jancelini 1222</i>     | <i>The Statuta Jancelini 1222</i> , vol. 1, Part 1, <i>Manuscript of the Charterhouse of Glandier</i> , éd. James HOGG, Salzbourg, FBAA (Analecta Cartusiana, 65:1), 2015.                                                                                                                                                                                         |
| <i>Thesaurus novus anecdotorum</i>    | Edmond MARTÈNE et Ursin DURAND, <i>Thesaurus novus anecdotorum</i> , t. IV, Paris, 1717.                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| TIOLIER                               | Ms. de Victor TIOLIER, <i>Histoire générale de la congrégation de Saint-Robert de La Chaise-Dieu en Auvergne sous la règle de saint Benoist, divisée en 6 livres</i> , Paris, BnF, ms. Fr. 18681                                                                                                                                                                   |
| TRÉNARD L., 1979                      | LOUIS TRÉNARD, « Le culte de saint Anthelme de 1630 à nos jours », dans ID. (dir.), <i>Saint Anthelme, chartreux et évêque de Belley</i> , Lille, PUL, 1979, p. 279-320.                                                                                                                                                                                           |
| TRÉPIER F., 1886                      | François TRÉPIER, <i>Le bienheureux Ayrald, chanoine régulier et non chartreux avant son épiscopat. Réplique à M. le chanoine Truchet et au Révérend Père Boutrais, coadjuteur à la Grande-Chartreuse</i> , Chambéry, Châtelain, 1886.                                                                                                                             |
| VAUCHEZ A., 1981                      | André VAUCHEZ, <i>La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Age, d'après les procès de canonisation et les documents hagiographiques</i> , Rome, École française de Rome (BEFAR, 241), 1981.                                                                                                                                                           |
| VAUCHEZ A., 1994                      | André VAUCHEZ, « Une bulle inédite d'Honorius III et la datation de l'épiscopat de saint Étienne de Die (1208-1213) », dans Pierre GUICHARD, Marie-Thérèse LORCIN, Jean-Michel POISSON, Michel RUBELLIN (éd.), <i>Papauté, monachisme et théories politiques. Études d'histoire médiévale offertes à Marcel Pacaut</i> , Lyon, CIHAM-PUL, 1994, t. II, p. 611-620. |

*Vie de Pierre de  
Tarentaise*

*Vita* de Pierre de Tarentaise dans *AASS, Maii*, t. II, p.  
323-345.

*Vie de saint Antelme*

*Vie de saint Antelme, évêque de Belley, chartreux*, éd. et  
trad. Jean PICARD, Belley, Imprimerie du Bugey, 1978.

*Vita sancti Hugonis*

*Vita sancti Hugonis Gratianopolitani episcopi*, dans *PL*,  
t. 153, col. 759-784D.